

Valoriser son expérience professionnelle avec le CQP

Pilote de machine à coffrage glissant

Le CQP, en quelques mots

Ce Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) est une certification qui s'adresse aux professionnels confirmés, employés d'entreprises appartenant à la convention collective des Travaux Publics.

Aucune formation spécifique n'est requise pour présenter sa candidature, c'est l'**expérience professionnelle** qui est évaluée. C'est pourquoi, une expérience de 3 ans est souhaitable.

Le CQP est délivré par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi (CPNE) et reconnu par la convention collective du BTP. Le CQP donne lieu à la **remise d'un certificat**, délivré par les CPNE.

Le diplôme est reconnu par toutes les entreprises de la branche professionnelle TP.

L'intérêt du CQP

Le diplôme est reconnu par toutes les entreprises de la branche professionnelle TP.

Il garantit un classement au Niveau III, Position 1 de la Convention collective des ouvriers des Travaux publics.

Les atouts du CQP

- Valorisation d'un métier et des hommes
- Reconnaissance de la qualité d'un savoir-faire
- Certification des acquis professionnels
- Consolidation de l'image de l'entreprise et du personnel vis-à-vis des clients

Mission du Pilote de machine à coffrage glissant

Le pilote d'une machine à coffrage glissant fait partie d'une équipe de 5 à 6 personnes. Il est en charge du pilotage de la machine à coffrage glissant qui comprend l'entretien courant, le montage des moules en fonction des profils, la conduite en sécurité et l'alimentation du béton dans le moule et ce, dans le respect strict de la sécurité et des règles de l'Art, y compris les techniques professionnelles spécifiques liées à la conduite de la machine.

Il est placé directement sous l'autorité d'un chef d'équipe.

Dans ce cadre, il effectue les principales activités suivantes :

- Montage des différents moules, pervibrateurs et palpeurs sur la machine
- Gestion de l'approvisionnement du béton, de la vitesse d'avancement de la machine et de sa puissance de vibration
- Réalisation de l'entretien courant de la machine (graissage, vérification des niveaux, nettoyage de la machine...)

La bonne exécution des travaux implique une parfaite connaissance du matériel, du béton extrudé et caractéristiques des différents ouvrages.

Le pilote est amené à travailler sur chantiers neufs ou sous circulation, en site restreint sous balisage en co-activité.



POUR S'INSCRIRE

Vous pouvez effectuer une demande d'inscription à l'examen du CQP au Specbea ou faire une demande auprès de votre employeur.

Une fois l'inscription confirmée par le Specbea, l'employeur recevra un **dossier de candidature**.

Quels sont les coûts ?

L'entreprise prend en charge les frais d'inscription à l'examen, les appointements du candidat et ses frais de déplacement et d'hébergement.

LES ÉPREUVES D'ÉVALUATION

Comment se déroule l'examen ?

L'examen se décompose en 4 évaluations :

- **Évaluation des compétences** : par un tuteur au sein de l'entreprise ;
- **Épreuve pratique** : évaluation par le tuteur à l'occasion d'un chantier
- **Évaluation des savoirs - QCM** : le candidat répond à un questionnaire à choix multiples, permettant d'évaluer ses connaissances théoriques ;
- **Évaluation par le Jury** : présentation d'un rapport de chantier par le candidat devant le Jury du CQP

3 options

En raison de la diversité des activités du pilote de machine, 3 options sont proposées :

- Chaussée en béton
- Ouvrage d'assainissement de surface
- Dispositif de retenue

Le Jury

Jury de professionnels, composé de 4 membres (2 représentants employeurs et 2 représentants salariés appartenant à des entreprises différentes de celle du candidat).

Des blocs de compétence clés

- * Préparation d'un chantier
- * Connaissance des ouvrages à réaliser
- * Exécution du chantier dans les règles de l'art
- * Compétences transversales (communication, environnement, sécurité, matériel)



9, rue de Berri
75008 PARIS
mail: specbea@fntp.fr
www.specbea.com

Syndicat de spécialité de la FNTF

